

Des rencontres à distance pour rester proches

Appel à participation – projets numériques

Paris/Berlin/Sarrebruck, 7 janvier 2022

Contenu

1	Préambule	1	51 rue de
2	Objet de l'appel à participation	2	l'Amiral-Mouchez
2.1	Objectifs	2	75013 Paris
2.2	Formats	2	Tel.: +33 1 40 78 18 18
2.2.1	Rencontre 100 % numérique	2	www.ofaj.org
2.2.2	Rencontre mixte : numérique et physique	2	Molkenmarkt 1
2.2.3	Projet hybride	2	10179 Berlin
2.3	Exemples de thèmes	2	Tel.: +49 30 288 757-0
3	Demandeuses et demandeurs	3	www.dfjw.org
4	Groupes cibles / participantes et participants	3	Am Ludwigsplatz 6/7
5	Conditions/critères	3	66117 Saarbrücken
5.1	Critères formels	3	Tel.: +49 681 947 492 34
5.2	Critères pédagogiques	3	www.dfjw.org
6	Financement	4	
7	Sélection	4	
8	Procédure de demande	5	
9	Communication et visibilité	5	
		6	

1 Préambule

La transition numérique est un des axes stratégiques de l'OFAJ. Les bouleversements et enseignements de la crise sanitaire nous ont incités à proposer de nouvelles approches numériques de nos programmes et activités. L'article 3.5.3 des Directives stipule que « les projets pilotes se distinguent par leur caractère innovant. Leur objectif est de renouveler les formes de coopération et d'ouvrir de nouvelles perspectives pour les échanges franco-allemands de jeunes ». Cet appel à participation s'inscrit dans ce cadre et ambitionne de proposer un espace d'expérimentation pour de nouveaux formats de rencontres. Il s'adresse aux acteurs publics ou à but non lucratif du domaine de l'éducation formelle et non formelle et du travail de jeunesse en France et en Allemagne. Il les invite à réaliser un échange entre jeunes des deux pays, voire d'un troisième pays – à distance, par le biais d'outils numériques visant des objectifs et une qualité d'apprentissage se rapprochant des rencontres en présentiel.

2 / 6

2 Objet de l'appel à participation

2.1 Objectifs

- Maintenir les **contacts** entre les jeunes et les partenaires dans le cadre de projets franco-allemands et trinationaux pendant la crise sanitaire et accompagner la reprise des échanges
- Mettre en place des situations d'apprentissage interculturel et linguistique à travers des **rencontres en ligne**
- Saisir les opportunités du numérique pour développer des **formats innovants** de rencontres de jeunes et impulser de nouveaux types de projets pendant et au-delà de la crise sanitaire.

2.2 Formats

Ces formats concernent aussi bien les rencontres franco-allemandes que les rencontres trinationales.

2.2.1 Rencontre 100 % numérique

À l'aide d'outils numériques, les participantes et participants des pays partenaires se connectent depuis chez eux, individuellement, en groupe, groupes-classes ou sous-groupes pour faire connaissance, échanger, débattre et travailler ensemble à leur projet commun.

2.2.2 Rencontre mixte : numérique et physique

Il sera possible de combiner, de manière simultanée, un temps de rencontre numérique avec un temps de rencontre physique de personnes résidant dans un même pays. Les rencontres physiques de personnes résidant dans un même pays sont possibles, à la seule condition qu'elles soient combinées à une rencontre ou un échange numérique simultané avec le(s) groupe(s) partenaire(s).

2.2.3 Projet hybride

Les participantes et participants peuvent de manière collective ou individuelle préparer à distance et en ligne des étapes de travail préliminaires à une rencontre présentielle des deux (ou trois) groupes ou poursuivre une rencontre par des travaux en ligne. Rencontres en ligne et rencontres physiques sont dans ce cas consécutives.

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org

3 / 6

2.3 Exemples de thèmes

- Communiquer avec les jeunes du pays partenaire : apprentissage interculturel, sensibilisation à la langue et à la culture du partenaire, pratiques artistiques et culturelles
- Traiter des thèmes de sociétés : développement durable, effets de la pandémie sur la jeunesse et des périodes de confinement, action des jeunes pour leur avenir, participation et engagement citoyen en ligne
-
- Se former à l'aide des outils numériques : première approche, développement de compétences, insertion et pratiques professionnelles
- Pour les projets portant spécifiquement sur l'Europe ou l'éducation à la citoyenneté, se référer à la note de bas de page¹

3 Demandeuses et demandeurs

Les porteurs de projets peuvent être :

- L'ensemble des demandeuses et demandeurs définis par les Directives de l'OFAJ (article 4.2.1. des Directives + annexe 8 www.dfjw.org/ressourcen/richtlinien-directives.html)
- Des partenaires de l'éducation formelle et non formelle menant un projet commun

4 Groupes cibles / participantes et participants

Les projets doivent s'adresser à des **enfants**, des **élèves**, des **jeunes en formation professionnelle**, en **études supérieures**, en **recherche d'emploi** ou déjà dans la **vie active**, des **actrices et acteurs de jeunesse et des multiplicatrices et multiplicateurs**.

L'OFAJ encourage la participation de **jeunes ayant moins d'opportunités** afin qu'elles et ils bénéficient d'une égalité d'accès aux avantages des développements numériques.

5 Conditions/critères

5.1 Critères formels

- Les projets doivent être déposés au plus tard le **30 novembre 2022**. Les demandes de subvention doivent parvenir à l'OFAJ avant le début du projet. Il est recommandé de les adresser le plus tôt possible en amont du projet afin de faciliter le traitement administratif.

¹ Pour les rencontres portant spécifiquement sur l'Europe, les demandes de subvention sont à déposer dans le cadre de l'appel à projets suivant : <https://www.ofaj.org/appels-a-projets-et-a-candidatures/jeunes-et-plein-d-europe.html>.

Concernant les rencontres dédiées **plus particulièrement à l'éducation à la citoyenneté** (éducation à la démocratie, à l'environnement, aux médias et au numérique, etc.), les demandes de subvention sont à déposer dans le cadre de l'appel à projets suivants : <https://www.ofaj.org/appels-a-projets-et-a-candidatures/la-democratie-c-est-pour-aujourd-hui-les-voix-des-jeunes-pour-l-avenir.html>

A noter : ce dernier est ouvert aux jeunes de 14 ans à 30 ans.

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org

4 / 6

- Le projet doit s'adresser à des jeunes de 3 à 30 ans ou des multiplicatrices et multiplicateurs qui résident dans l'un des différents pays représentés.
- La répartition du nombre de participantes et participants par pays, quand il s'agit d'un projet franco-allemand ou trinational, doit, dans la mesure du possible, être équilibrée.
- Le projet doit comporter un planning prévisionnel des différentes étapes et moments forts – dont au moins un temps d'échange en ligne avec l'ensemble des participantes et participants. La durée du projet doit être définie, avec une date de début et de fin.
- Une description du projet pédagogique présentant le thème, l'implication de l'ensemble des jeunes, et les outils concrets utilisés.
- Des outils numériques en ligne utilisés pour permettre un échange et des interactions avec le ou les groupes partenaires sont laissés au libre choix des organisateurs. Les outils utilisés devront être cités dans la description du projet.

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org

5.2 Critères pédagogiques

- Les travaux des deux ou trois groupes devront aboutir à une production commune, tels que des vidéos, des podcasts, des audioguides, des applications, des sites Internet, des blogs, des jeux en ligne, des visites virtuelles, du matériel pédagogique en ligne (exercices, simulations, questionnaires...), etc.
- Lors de rencontres de personnes résidant dans un même pays, les groupes devront travailler à l'élaboration/création d'un support commun
- Les méthodes utilisées devront conduire autant que possible à des apprentissages interculturels, une sensibilisation à la langue du partenaire ou encore une utilisation critique des médias
- Le travail dans des groupes de nationalités mixtes devra être privilégié
- Le projet devra faire l'objet d'une évaluation avec les participantes et participants

6 Financement

Subvention forfaitaire à hauteur de **15 000 euros maximum**.

Dans le cadre des rencontres en ligne et des rencontres avec des personnes résidant dans le même pays, les frais suivants peuvent être subventionnés :

- Frais de voyage et de séjour en cas de rencontres présentielle des participantes et participants
- Frais liés à la préparation et la réalisation du programme tels que :
 - o Location de matériel informatique dans le cas où cela serait indispensable à la réalisation du projet
 - o Frais de conseil ou de consultation technique pour la bonne réalisation du projet
 - o Location d'outils numériques, frais de licence pour des services en ligne
 - o Frais de connexion Internet si nécessaire
 - o Matériel pédagogique

Locations de salles

- Frais pédagogiques : une partie de la subvention peut couvrir la rémunération de l'équipe pédagogique pour du temps de conception, préparation, réalisation et évaluation du projet, dans la mesure où ce temps de travail n'est pas déjà subventionné par ailleurs (OFAJ ou autres financements). Les frais d'animation linguistique et d'interprétation/traduction rentrent également dans cette catégorie. Les coûts de personnel pédagogique devront être détaillés le plus possible selon les différentes phases de travail. **Lorsqu'ils sont liés à des postes de salariés au sein de la structure, ils devront être documentés de manière spécifique au moment du décompte.**
- Subvention pour frais d'organisation : dans le cadre de cet appel à projets, l'OFAJ attribue un forfait pour frais d'organisation au demandeur à hauteur maximale de 5 % du montant total de la subvention. Les frais d'organisation sont l'ensemble des frais liés à la logistique du projet. Ils sont à distinguer des frais de programme. Cette subvention ne nécessite pas de justificatifs.

Si le demandeur est rattaché à une centrale OFAJ, le forfait pour frais d'organisation peut être attribué au demandeur à hauteur maximale de 5 % du montant de la subvention accordée par l'OFAJ. La centrale peut par ailleurs ajouter un forfait de 200 € à la demande de subvention comme forfait d'organisation.

Si la centrale est elle-même demandeuse, il ne lui est pas possible de cumuler la subvention pour frais d'organisation (à hauteur maximale de 5 %) et le forfait d'organisation de 200 €. Seuls la subvention pour frais d'organisation (sous la forme des 5 %) lui seront attribués.

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org

Les frais d'investissements (comme l'achat de matériel ou le développement de plateformes) **ne peuvent pas être subventionnés.**

Les porteurs de projet devront présenter un budget prévisionnel cohérent.

Un acompte de 60 % de la subvention est versé avant le début du projet.

7 Sélection

Dans la limite des crédits disponibles et dans le respect des critères cités ci-dessus

8 Procédure de demande

Le formulaire de demande de subvention est accessible en ligne à l'adresse : <https://www.ofaj.org/media/formulaire-des-rencontres-a-distance-pour-rester-proches-remplissable.pdf>

Une seule demande de subvention par projet est déposée dans le cadre de cet appel à participation par l'un des partenaires. La demande doit être déposée avant le début du projet. Il revient aux partenaires de décider lequel des partenaires français ou allemand dépose la demande.

6 / 6

Tous les porteurs de projets, qui adressent habituellement leurs demandes à une centrale de l'OFAJ, déposent la demande auprès de celle-ci qui fera suivre à l'OFAJ. Si ce n'est pas le cas, la porteuse ou le porteur de projet, ou la structure organisatrice, envoie sa demande directement à l'OFAJ à csp@ofaj.org.

Dans le cas où le forfait de 15 000 € serait insuffisant pour permettre la réalisation d'un projet hybride, une demande de subvention complémentaire via la procédure classique peut être déposée par le même partenaire pour une rencontre en présentiel franco-allemande ou trinationale.

9 Communication et visibilité

Les responsables des projets sélectionnés s'engagent à assurer la couverture médiatique du projet mis en place. Le soutien de l'OFAJ doit aussi être mentionné et son logo doit figurer sur tous les documents de communication. Le dossier de candidature doit comporter des informations sur la stratégie de communication par le biais des réseaux sociaux, des médias, de dépliants, d'affiches, etc. Le service de presse de l'OFAJ peut aussi être sollicité.

www.ofaj.org/kit-de-communication.html

Informations complémentaires :

info@ofaj.org ou vos interlocutrices et interlocuteurs habituels dans les différents bureaux de l'OFAJ

Pour faciliter la mise en œuvre des projets, l'OFAJ met à disposition sur son site Internet une liste de suggestion d'outils et de méthodes pour l'organisation de rencontres numériques ou hybrides :

<https://www.ofaj.org/outils-numeriques>

https://padlet.com/pp_pm_dfjw_ofaj/digitools

www.ofaj.org/outils-rencontres-de-jeunes-en-ligne.html

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org